

La guerre de Trente Ans



Yves Krumenacker



ellipses poche

Chapitre 1

Les principaux États européens à la veille de la guerre

La plus grande partie des États européens a participé à la guerre, pour diverses raisons. Pour comprendre les raisons de leur implication progressive dans le conflit, il est nécessaire de les présenter rapidement, en commençant par le plus important, celui qui, pendant trente ans, est au cœur des événements, le Saint Empire. Nous effectuerons ensuite un tour d'Europe, en privilégiant les États d'Europe centrale, moins bien connus des étudiants français.

■ ■ I. Le Saint Empire

1. L'Empire et ses institutions

D'une certaine manière, le Saint Empire romain de nation allemande (*Heiliges Römisches Reich deutscher Nation*) se confond encore avec la chrétienté, comme du temps où le pape et l'Empereur se partageaient les pouvoirs temporel et spirituel, et cela même si une première rupture a eu lieu au XI^e siècle entre l'Orient et l'Occident et si, depuis la Réforme du XVI^e siècle, de nombreux chrétiens ne reconnaissent plus l'autorité de Rome. Les souverains des États territoriaux n'acceptent plus la tutelle de l'Empereur, mais celui-ci reste le champion de la chrétienté, celui qui est tout naturellement à la tête de toute croisade contre les infidèles. Dès que la menace ottomane se profile, les différents États du Saint Empire s'unissent derrière l'Empereur pour fournir subsides et soldats.

L'Empire déborde largement les limites de l'Allemagne actuelle ; il comprend les Pays-Bas et la Franche-Comté, une grande partie de la Lorraine, les Pays héréditaires (l'Autriche), le royaume de Bohême, les cantons suisses et une bonne partie de l'Italie septentrionale dont les princes doivent demander l'investiture à l'Empereur. De nombreuses régions sont plutôt pauvres : les montagnes sont très présentes au Sud ; les plaines sont, pour beaucoup, peu fertiles. Il y a malgré tout une grande diversité de paysages, les régions marécageuses voisinant avec de vastes forêts et avec des vallées riantes. L'Empire est favorisé par la présence de grands fleuves qui coulent d'Ouest en Est (Danube) ou du Sud au Nord (Rhin, Elbe, Weser, Oder), permettant de répandre au loin les produits commerciaux. La population a profité de l'expansion économique passant, au cours du ^{xvi}^e siècle, de 12 à 18-20 millions d'habitants (pour l'Allemagne dans les frontières de 1871). Des terres sont défrichées pour nourrir ce surcroît de population. Cette population n'est pas homogène : il y a de nombreux peuples allemands, mais très différents, et qui se comprennent difficilement tant leurs langues sont variées. Plus on va vers l'Est, plus les Slaves sont nombreux : la Bohême, la Saxe, la Lusace sont en grande partie slaves.

L'Empire est une monarchie élective, mais où le souverain peut faire élire son successeur de son vivant sous le titre de roi des Romains (couronné ensuite Empereur par le pape à la mort du souverain en titre). La couronne est aux mains des Habsbourg d'Autriche depuis 1439 (avec Frédéric III) – cela presque sans interruption jusqu'en 1806. La Bulle d'Or de 1356 règle les modalités de l'élection, qui se déroule depuis le ^{xvi}^e siècle à Francfort : il y a un collège de 7 électeurs, 3 ecclésiastiques (archevêques de Mayence, Trèves et Cologne) et 4 laïques (roi de Bohême, un Habsbourg depuis 1527, duc de Saxe, margrave de Brandebourg et comte palatin du Rhin). Le

nouvel élu doit accepter une « capitulation électorale » qui limite ses droits. L'Empereur est néanmoins un prince souverain, qui exerce la justice, dirige la politique étrangère et doit veiller à la sécurité et à l'intégrité de l'Empire. Il pourvoit à certains bénéfices ecclésiastiques, peut accorder des lettres de noblesse et des privilèges, et il renouvelle l'investiture des fiefs immédiats de l'Empire. C'est le premier des souverains européens, dont les ambassadeurs ont la prééminence sur tous les autres.

Il est aidé de plusieurs institutions :

- La Chancellerie d'Empire (*Reichshofkanzlei*) rédige et publie tous les actes écrits du pouvoir et gère la diplomatie (affaires étrangères et correspondance de l'étranger). Elle est à Vienne et est dirigée par un vice-chancelier désigné par l'Électeur de Mayence, chancelier d'Empire, et par l'Empereur ; c'est toujours un Allemand. À partir de 1620, elle est concurrencée par la Chancellerie autrichienne (*Hofkanzlei*).

- Le Conseil aulique d'Empire (*Reichshofrat*), à Vienne, joue le rôle de Cour d'appel, sauf pour l'Autriche et la Lorraine. Il investit également les comtes et les barons de l'Empire. Il est composé de juristes recrutés dans tout l'Empire, directement par l'Empereur.

- Le Tribunal de la Chambre d'Empire (*Reichskammergericht*), dont le président est nommé par l'Empereur, mais qui dépend des États et siège à Spire (à Wetzlar à la fin du ^{xvii}^e siècle). Les États nomment la majorité des membres, les autres l'étant par l'Empereur. C'est en principe le tribunal de première instance pour les immédiats d'Empire ; en réalité, chaque État important ayant son propre tribunal, il joue le rôle de Cour d'appel. Il concurrence donc le Conseil aulique d'Empire.

- Le Conseil privé (*Geheimer Rat*) prend les grandes décisions politiques et s'occupe des affaires financières. Il est en concurrence

avec la Chancellerie d'Empire et, surtout à partir de 1620, avec la Chancellerie aulique d'Autriche.

– La Diète d'Empire (*Reichstag*) comprend trois collèges : le collège des Électeurs, le collège des princes immédiats d'Empire, c'est-à-dire n'ayant pas d'autre suzerain que l'Empereur (environ 300 membres, en trois bancs : les princes ecclésiastiques – archevêques, abbés et abbesses, les ducs et landgraves et les comtes, barons et burgraves – ce dernier groupe n'ayant qu'une voix), le collège des villes libres (une cinquantaine). À partir de 1555 les États luthériens se réunissent en « corps ecclésiastique », sous la présidence de l'Électeur de Saxe, pour traiter des problèmes confessionnels. La Diète vote les déclarations de guerre, la mobilisation de l'armée des Cercles. Présidée par l'archevêque de Mayence, elle se réunit généralement pour quelques semaines à Augsbourg, Worms, Spire ou Ratisbonne et émet des « recès » qui ont force de loi une fois ratifiés par l'Empereur. Les réunions, sur convocation impériale, sont très irrégulières : six fois entre 1555 et 1603, puis en 1608, 1613 et 1640.

L'Empire est également divisé, à partir de 1512, en dix Cercles (six en 1500), pour assurer sa défense, à la tête desquels les seigneurs se retrouvent dans une assemblée, le *Kreistag* : Cercles d'Autriche, de Bourgogne (Pays-Bas, Franche-Comté), Électorats du Rhin, Franconie, Bavière, Souabe, Haut-Rhin (Lorraine, Alsace, Hesse, Savoie), Westphalie, Haute-Saxe (Dresde, Berlin), Basse-Saxe. La Suisse, la Bohême, la Moravie, la Silésie n'appartiennent à aucun Cercle. Les principautés d'Italie du Nord (sauf Venise) sont des « fiefs d'Empire », c'est-à-dire que l'Empereur en donne l'investiture.

Les princes les plus puissants ont leur propre politique étrangère, à condition qu'elle ne soit pas contraire aux intérêts de l'Empire. Ils ont leur propre armée, qui ne se confond pas avec celle des Cercles. Quant à l'Empereur, il cherche à avoir une armée permanente sur ses domaines héréditaires.

À la tête de l'Empire se trouvent les Habsbourg : une famille originaire du lac de Constance, qui a étendu ses possessions vers l'Ouest (Souabe, Brisgau, Alsace) et vers l'Est (Vorarlberg, Tyrol, Autriche, Carinthie, Carniole). Des alliances matrimoniales ont permis d'acquérir d'autres territoires : Maximilien, en épousant en 1477 Marie de Bourgogne, obtient les Pays-Bas (Belgique, Luxembourg et Pays-Bas actuels) et la Bourgogne (incluant la Franche-Comté). Leur fils Philippe le Beau épouse Jeanne la Folle et hérite de la Castille et de l'Aragon. Leur fils Charles devient empereur en 1519 sous le nom de Charles Quint ; mais la part autrichienne de l'héritage revient à son frère Ferdinand, qui épouse Anna Jagellon, sœur du roi de Bohême et Hongrie, et prétend à son héritage. Les deux frères restent étroitement unis. Lorsque Charles Quint abdique, en 1556, c'est Ferdinand qui devient empereur, le fils de Charles, Philippe II, conservant l'Espagne, la Bourgogne et les Pays-Bas. Pour les Allemands, choisir un Habsbourg pour Empereur, c'est choisir la famille la plus importante d'Europe, ce qui est nécessaire en raison du péril turc : les Turcs occupent une partie de la Hongrie, ils ont déjà été aux portes de Vienne.

2. Les principaux États de l'Empire

Malgré la fragmentation politique extrême de l'Empire, on peut distinguer huit grands ensembles : Électorats ecclésiastiques, Palatinat, Bavière, Saxe électorale, Brandebourg, les villes libres, les États autrichiens, la Bohême. On pourrait ajouter le duché de Wurtemberg et le landgraviat de Hesse, territoires moyens de

chacun 400 000 habitants. Mais ces territoires sont fragmentés, ils n'appliquent pas tous la primogéniture et se divisent à chaque succession, c'est le cas notamment de la Hesse. Ils cherchent à mener une politique indépendante, au point que les Habsbourg ont du mal à se faire respecter : les vassaux de la Saxe, du Brandebourg et de la Bavière ne peuvent plus, depuis 1620, en appeler à la Cour suprême de l'Empire sans leur consentement. Certains États refusent de se rendre à la Diète, par exemple des États protestants, pour la Diète de Ratisbonne de 1613.

Les électors ecclésiastiques de Rhénanie sont dirigés par les archevêques de Trèves, Cologne et Mayence, prélats et princes temporels de ces territoires (en réalité les limites du diocèse et de la principauté ecclésiastique coïncident rarement parfaitement) ; ils disposent en outre d'autres évêchés : Spire, Worms, Liège, Wurzburg et sont donc, avec l'Électeur palatin, les maîtres de l'espace rhénan. Les archevêques sont élus par un chapitre de 12 chanoines justifiant d'au moins 16 quartiers de noblesse en ligne masculine et féminine ; on retrouve donc dans les chapitres toutes les grandes familles aristocratiques, partagées entre un « parti français » et un « parti viennois ». Trèves est plutôt alliée de la France, alors que Mayence et Cologne sont des soutiens fidèles de Vienne. Chaque électorat possède une Cour et un gouvernement : Bonn pour l'électorat de Cologne, Coblenz pour celui de Trèves, Aschaffenburg pour celui de Mayence. Les archevêques ont une assemblée d'États qui vote une maigre contribution et une très faible armée permanente. Indispensables pour le bon fonctionnement de l'empire, ils n'ont cependant pas les moyens d'une grande politique et dépendent des pensions que les pays plus importants, comme la France, veulent bien leur verser. Leur soutien est en effet très convoité en raison de la situation stratégique de leurs États dans la vallée du Rhin.

L'archevêque de Mayence est chancelier d'empire, c'est aussi lui qui convoque le collège des Électeurs lors des élections impériales. Ces territoires sont prospères, à l'exception des terres froides du massif schisteux rhénan : les vallées et les coteaux portent des vignobles prestigieux ; la plaine au confluent du Rhin et du Main est riche ; le Rhin et la Moselle ont un trafic intense qui profite surtout à l'électeur de Mayence par les péages.

Le Palatinat appartient à l'illustre famille des Wittelsbach, qui règne également sur la Bavière, Deux-Ponts et Dusseldorf ; on distingue les territoires rhénans, au Nord de l'Alsace, riches et fertiles, et le Haut-Palatinat, à l'Ouest de la Bohême et au Nord de la Bavière ; au total, environ 600 000 habitants. L'électeur palatin a adhéré très tôt (1546) à la Réforme protestante, d'abord sous sa forme luthérienne, puis au calvinisme en 1562 (alors que seuls le catholicisme et le luthéranisme ont un statut légal dans l'Empire depuis 1555). C'est pourquoi Frédéric V, qui épouse en 1613 Élisabeth Stuart, fille du roi d'Angleterre Jacques I^{er}, s'est engagé en 1619 dans le camp opposé aux Habsbourg.

La Bavière occupe le piémont alpin ; les terres sont fertiles, la polyculture associe céréaliculture et élevage. Les villes industrielles (métallurgie, armes, toiles, futaines) ont pour la plupart le statut de villes libres. La population (un million d'habitants) a une unité ethnique et linguistique, ainsi que religieuse. Le protestantisme s'était implanté dans les villes, auprès des nobles et dans la Bavière orientale vers le milieu du XVI^e siècle ; mais les ducs entament rapidement une œuvre de Contre-Réforme en organisant des visites pastorales et en favorisant les jésuites qui organisent l'université d'Ingolstadt et favorisent le culte marial. Les ducs, les Wittelsbach, établis à Munich, petite ville de 10 000 habitants, ont développé un État centralisé, avec des finances gérées rigoureusement et une armée territoriale

redoutée. Cela permet au duc Maximilien d'être l'allié privilégié de l'Empereur, avec assez d'argent pour payer son armée sans recourir à la consultation des États du duché, et même une réserve pour financer la cause catholique dans tout l'Empire.

La Saxe est aux mains des Wettin depuis le ^{xv}^e siècle. Cette famille est divisée en deux branches, ernestine et albertine, qui se détestent d'autant plus que la branche albertine a dépouillé l'autre de la dignité électorale sous Charles-Quint. La branche ernestine doit se contenter de duchés, comme Saxe-Weimar. Bien que luthériens, les électeurs de Saxe sont de fidèles alliés de l'Empereur. La Saxe électorale est la grande puissance d'Allemagne du Nord ; l'électeur est le chef du Corps évangélique à la Diète, c'est-à-dire le défenseur des luthériens. C'est un pays riche et prospère, avec de bonnes terres agricoles, un pays minier (argent) et un carrefour commercial (foires de Leipzig) ; la population est assez importante : un million d'habitants. La capitale, Dresde, a 15 000 habitants, Leipzig en a environ 20 000.

Le Brandebourg appartient aux Hohenzollern. Une branche cadette avait sécularisé l'ordre des chevaliers teutoniques et fondé le duché de Prusse, fief polonais. L'Électeur Jean-Sigismond en hérite en 1618. Il obtient également, comme nous le verrons, le duché de Clèves en 1614. Ces États constituent un ensemble hétérogène ; ils sont peuplés en majorité de luthériens mais l'électeur est, depuis 1613, calviniste. Il y a également environ un million d'habitants.

Les villes d'Empire sont un peu plus d'une soixantaine de petites républiques, administrées par les notables réunis en Sénat.